

Aucun soutien compensatoire aux restrictions de Pêches et Océans Canada :

Le fédéral largue les pêcheurs de l'Est-du-Québec

Newport, le 24 août 2022 – Poursuivant sa tournée dans la péninsule gaspésienne, le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, accompagné des députés bloquistes Kristina Michaud et Maxime Blanchette-Joncas ainsi que d'élus de l'Assemblée nationale, a tenu un point de presse ce mercredi afin de dénoncer le manque total d'intérêt et la méconnaissance du gouvernement libéral et du premier ministre Trudeau envers la région et, notamment, envers les pêcheurs pélagiques durement affectés par l'interdiction de pêche au hareng et au maquereau imposée en dernière minute ce printemps par Pêches et Océans Canada. La situation déjà précaire des pêcheurs commerciaux risque de s'aggraver davantage en raison des restrictions supplémentaires qui seront aussi en vigueur pour la pêche au hareng d'automne.

Rappelons que la ministre LeBouthillier avait promis aux pêcheurs pélagiques une rencontre avec le premier ministre, mais que ce dernier a refusé d'honorer la promesse.

« Qu'un ministère fédéral de l'envergure de Pêches et Océans Canada ait pu préparer et décréter une interdiction de pêche au hareng et au maquereau ce printemps, sans préavis pour les principaux concernés, en les laissant dans une situation économique qui n'a pas de bon sens pour eux, est aberrant. Le ministère savait pourtant depuis beaucoup plus longtemps que telle était leur intention. Qu'Ottawa prenne des décisions aussi nuisibles sans les consulter, ni présenter les justifications biologiques pour ensuite les abandonner dénote à quel point le gouvernement est indifférent à leurs réalités. Maintenant, il faut des solutions réalistes qui leur conviennent. Autoriser la pêche au calmar comme activité de remplacement alors que la ressource est abondante semble en être une, et à défaut, offrir des compensations adéquates », avise Yves-François Blanchet

Le Bloc Québécois propose en effet que Pêches et Océans Canada accorde des permis de pêche au calmar aux entreprises touchées par les quotas, ce qui leur offrirait une alternative qui utilise des équipements dont ils disposent déjà et qui profiterait d'un marché domestique québécois consommant l'entièreté des produits. Cette avenue est d'autant plus avantageuse qu'elle ne coûterait presque rien au gouvernement, en plus d'être sans danger pour la biodiversité.

« La pêche est une industrie essentielle dans l'Est-du-Québec, c'est un socle économique qui compte de nombreuses entreprises et fournit du travail à des centaines de familles. Beaucoup de gens, comme nous, attendent que le premier ministre accorde l'attention que commande cet enjeu crucial pour la région et se penche sur notre proposition d'ouvrir les permis de pêche au calmar. Nous sommes, saison après saison, aux côtés des pêcheurs et de la population pour faire entendre leur voix à Ottawa et comptons poursuivre notre travail auprès des gens d'ici en veillant à l'intégrité des quatre circonscriptions actuelles, dont l'une est menacée par le redécoupage électoral. Cette lutte-là aussi, nous comptons la mener à leurs côtés », de conclure Yves-François Blanchet.

– 30 –

Source :
Joanie Riopel
Attachée de presse
Bloc Québécois
613 402-3538